

A photograph of a tall pine forest with a dog in the foreground. The trees are tall and thin, with a warm, golden light filtering through the canopy. The sky is a clear, pale blue. The dog is small and dark, standing on a path in the foreground.

Bien vivre à Saint-Julien-en-Born

VIE MUNICIPALE

ENGAGEMENTS

SERVICE PUBLIC

DÉCOUVERTES

Sommaire



pages 2 à 7

VIE MUNICIPALE

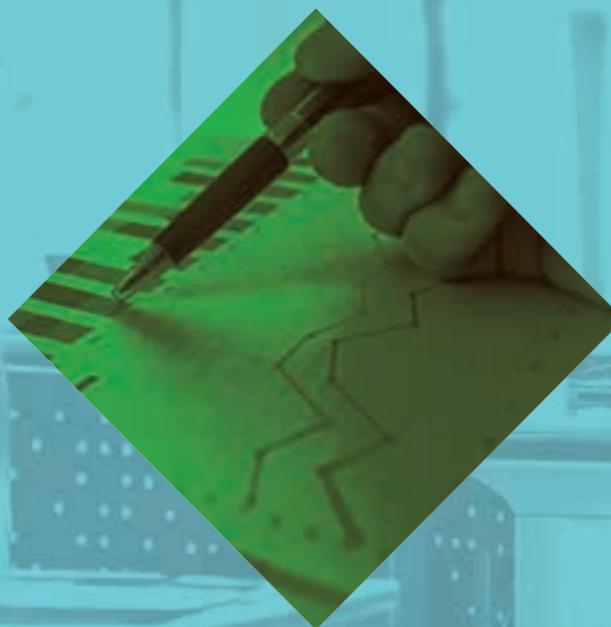


pages 28 à 33

SERVICE PUBLIC

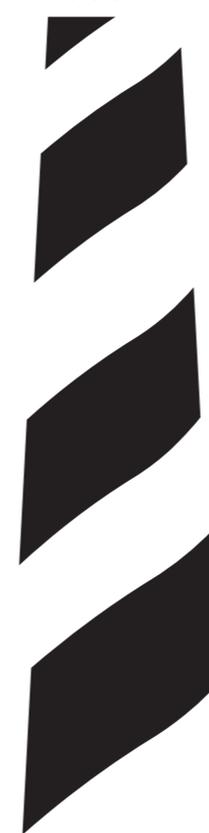
pages 8 à 27

VOS ENGAGEMENTS



pages 34 à 49

DÉCOUVERTE



La période que nous traversons n'est guère propice à la valorisation de l'action collective. L'état d'urgence, ses nombreux décrets d'application déclinant les contraintes imposées à chacun freinent la vie sociale dans son ensemble, à St-Julien et ailleurs, bien évidemment.

Il nous faut cependant gérer le quotidien, tenter d'appréhender l'avenir sans mettre en péril nos précieux acquis. Les réalisations sur l'année 2020 s'en trouvent donc limitées : les travaux sur les placettes du bourg avancent bien lentement, la nouvelle salle de gymnastique est accessible mais attend des jours meilleurs pour mettre en valeur ses nombreux atouts. La Rue de la Jetée à Contis a été sécurisée dans sa gestion des eaux pluviales, de la circulation douce, du stationnement, la cour de récréation de l'école des filles a dû aussi être partiellement reprise pour réguler la gestion des eaux de pluie stagnantes...

Actuellement, nous collaborons patiemment avec les services départementaux sur la nécessaire sécurisation de l'entrée de la station. La future antenne de santé, après plus de 2 ans d'attente est toujours au stade de l'étude de programmation. Les financeurs potentiels ont été sollicités. Quant à la « projection » d'un espace cinématographique ou plus largement culturel sur le territoire, elle est aussi en évaluation pour déterminer à la fois les besoins et le portage... si l'espace actuel ne trouve pas preneur. La Zone d'Activités Economiques de Dardas, de compétence intercommunale aujourd'hui sera étendue dans sa périphérie avec 8 lots complémentaires.

Les commissions sont actives et collaborent actuellement sur le fleurissement du village, des quartiers, des lavoirs..., travaillent au maintien, voire au renforcement du patrimoine foncier et immobilier de la commune, à la création de futurs logements adaptés aux besoins locaux et la commission extra-municipale, forte de nos 10 représentants locaux, est opérationnelle. La quête du label « station de tourisme » valorisant Contis, la commune et la communauté de communes plus généralement est aussi engagée.

Bref, nous sommes prêts !

En attendant des journées plus sereines, je vous souhaite une belle année 2021. Prenez soin de vous et de ceux que vous chérissez.

Gilles Ducout



MAIRIE

LIBERTE

EGALITE

FRATERNITE

SALLE DES FEMMES

La vie municipale



ENQUÊTE PUBLIQUE

Afin de définir le Domaine Public Maritime sur le courant de Contis, une enquête publique a été diligentée par les services de l'Etat entre le 20 novembre et le 4 décembre 2020.

Les moyens de communication habituels ont diffusé l'information, chacun aura pu s'entretenir avec le commissaire enquêteur dépêché par le Tribunal Administratif qui a assuré 2 permanences en mairie, le lundi 20 septembre de 9h à 12h et le vendredi 4 décembre de 14h à 17h.

Une fois le D.P.M. fixé un règlement d'occupation de l'espace dédié sera établi avec les services de l'Etat afin de réguler activités ou présences sur site et réduire les conflits récurrents en ce lieu particulièrement apprécié des uns et des autres mais à protéger...

En amont, un règlement de navigation fluviale pourrait aussi être élaboré dans le même esprit.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Notre communauté de communes Côte Landes Nature a défini son périmètre de Schéma de Cohérence Territoriale, limité à la périphérie de nos 10 communes membres.

Ce document de planification stratégique à long terme constitue le cadre de référence sur lequel le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal doit s'appuyer pour définir les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement...

Notre S.C.O.T., aujourd'hui menacé par des recours contentieux, doit prévoir une réduction sensible (29%) des espaces consommés sur la base des 10 dernières années, rendant complexe pour les communes la maîtrise de foncier communal, par exemple dans la perspective du maintien de nos jeunes sur le village. L'équation pourrait être encore plus délicate si notre S.C.O.T. tombait juridiquement ; en effet, ce serait dans ce cas de figure le S.R.A.D.E.T., le Schéma Régional pour faire plus simple qui s'imposerait alors, avec dans ce cas de figure une réduction de consommation imposée à ... 50% !

Le P.L.U. intercommunal devra tenir cas de cette contrainte imposée à tous les territoires. Sur Côte Landes Nature, les consommations effectives (0,016% en 10 ans des 60 700 ha de Côte Landes Nature) faisaient de nous des élèves plutôt vertueux... surtout si l'on regarde ce qui se passe chez nos voisins. Mais la règle reste la même pour tous, avec finalement une nouvelle fois une prime accordée aux mauvais élèves qui eux pourront, sur leurs propres bases des 10 dernières années, consommer davantage !

Est-ce cependant un si mauvais calcul pour nos communes ? Pas si sûr, l'avenir nous le confirmera !

La commission locale mène une réflexion sur la nécessité pour la commune d'effectuer des acquisitions foncières stratégiques pour préparer l'avenir. Les élus ont évalué les opportunités potentielles en interne et se sont rendus sur le terrain pour évaluer la pertinence d'acquérir le foncier ciblé. Un travail de synthèse reste à finaliser avant de contacter les propriétaires concernés pour leur proposer de venir échanger en mairie sur les conditions de cession envisageables, dans l'intérêt des uns et des autres.



URBANISME

Cette même commission a souhaité s'attaquer aux infractions liées au code de l'urbanisme.

Des bâtiments plus ou moins masqués fleurissent ici ou là sans aucune autorisation légale. Les propriétaires indécents se verront dans un premier temps rappeler – une nouvelle fois pour certains – au cadre avec une régularisation ou une mise en conformité lorsqu'elle est possible. A défaut, un procès-verbal sera dressé et expédié vers les services de gendarmerie et le Procureur de la République... Le processus est lancé !

Une petite nouveauté, par rapport au passé, la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, dite « engagement et proximité », publiée au JORF du 28 décembre 2019, crée de nouvelles mesures administratives destinées à renforcer l'application du droit de l'urbanisme, afin d'obtenir rapidement une régularisation en cas d'infraction au Code de l'urbanisme et de mieux assurer l'effectivité du droit de l'urbanisme. L'autorité compétente peut ainsi assortir la mise en demeure d'une astreinte d'un montant maximal de 500 € par jour de retard. A bon « entendeur », salut !

POUR LES ADOS DE SAINT-JULIEN

De quoi les jeunes de Saint-Julien ont-ils besoin ? Qu'est-ce qui pourrait leur donner envie de s'engager ? De lâcher la console pour réaliser des projets communs ? Qu'est-ce qui pourrait réellement leur plaire dans la durée ?

Bien sûr, les associations locales, notamment le rugby et le basket, mais aussi la smalah et d'autres, font déjà beaucoup pour les ados. Mais l'avenir de notre village se joue là. Nous voulons, avec ceux qui agissent déjà, continuer à leur faire découvrir la vie collective, la joie d'agir pour l'intérêt général, la nécessité de prendre soin de soi et de devenir moteur de son histoire...

Ainsi, que vous soyez jeunes, que vous ayez déjà fait « la classe » ou non, que vous soyez parents ou grands-parents plein de solutions autant que de questionnements, professionnels ayant envie de partager vos compétences, ou simples citoyens comme nous, je serai heureuse d'échanger avec vous et monter des projets pour nos ados.

Contactez-nous @ mylene.aubin@saint-julien-en-born.fr



LES TRAVAUX BATIMENTS ET URBANISME

2020 - PROJET AMÉNAGEMENT SALLE DE GYMNASTIQUE

Les travaux débutés en janvier 2020, stoppés suite aux contraintes sanitaires du premier confinement, ont pu reprendre fin mai pour se terminer au 31 août. L'activité sportive sous toutes ses formes a pu prendre possession de ce nouvel espace dès septembre.



2020/2021 -TRAVAUX AMÉNAGEMENT DU COEUR DE BOURG

Les travaux d'aménagement des deux placettes seront réalisés sur une période de trois mois à partir de Décembre 2020. Chacune des ces placettes sera pourvue de quelques places de stationnement et de massifs de plantations (graminées et fleurs).

TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT DU VILLAGE ET DU PATRIMOINE

Réfection des deux lavoirs, pharmacie et capardon.

2020/2021 Il est prévu que ces deux sites soient remis en valeur après quelques travaux d'entretien (charpente, toiture, bardage) sur les bâtiments, et la mise en place de compositions florales au printemps 2021.

CONTIS 2020 -TRAVAUX RUE DE LA JETÉE

Les travaux d'aménagement, places de stationnement, trottoir piéton, commencés avant la saison estivale ont été achevés en Septembre avec la mise en place d'une glissière bois afin de sécuriser le piéton de la circulation des véhicules.

- Réalisation des enrobés parkings et voirie.

- Signalisation horizontale et verticale.

Durée estimée des travaux : 6 semaines.



QUARTIER LA LETTE

Notre service espaces verts a procédé à la plantation de 20 arbres et de 10 arbustes en bordure de route. Vous verrez grandir alors des Pyrus, des ligustrum japonicum, des lagestroemias et des abélías.

Le haricot situé à l'entrée du lotissement et face au camping sera également réaménagé avec la plantation de végétaux type graminées.



AMENAGEMENT COUR DE L'ÉCOLE DES FILLES

2020 - Suite aux problèmes récurrents d'inondation de la cour des écoles, la réalisation des travaux de drainage et l'application d'un nouvel revêtement sur cette zone a pu être effectuée pendant la période scolaire de la Toussaint.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Zone 30

La nouvelle signalisation du cœur de bourg.

L'objectif de la création d'une zone 30 est de renforcer la sécurité des usagers et protéger les personnes les plus vulnérables : piétons, enfants, cyclistes, personnes âgées et personnes à mobilité réduite. La pratique de la vitesse à 30 km/heure réduit la distance de freinage et minimise l'énergie de choc en cas d'accident.

L'apaisement de la circulation améliore également la qualité de l'environnement par plusieurs effets :

- réduction de la pollution de l'air,
- réduction de la pollution sonore,

Une réduction de la vitesse permet une intégration plus facile de la circulation.

Un espace public plus convivial.

Merci à tout un chacun d'apporter sa contribution en respectant cette nouvelle signalisation.

La liste des rues ou partie de rues soumises à la zone 30 du cœur de bourg est :

- Route des lacs, Route du Nel, Route d'Uza, Route de Casteja, rue de Ternet, rue des lilas, rue des genêts soumises partiellement conformément à l'implantation des panneaux de signalisation.
- Rue des écoles, rue du commerce, rue Jacques Berque, soumises dans leur intégralité.

Pour rappel le stationnement sur les trottoirs est interdit et passible d'un procès-verbal. Attention ! Près des commerces et services, garde champêtre et gendarmes seront mobilisés pour tenter de faire respecter cette règle et éviter les stationnements anarchiques conduisant à l'insécurité des uns et des autres. Un juliennois averti en vaut deux !



Vos engagements

FAMILLES RURALES

L'année 2020 était pleine de projets. Depuis le 1^{er} mars 2020 l'association loue l'ancien local "Françoise coiffure" au 286 route d'Uza à St-Julien-en-Born. Nous avons commencé par nous y retrouver pour la fabrication de masques destinés à la population Julienne et à nos adhérents.



FRIPERIE

Depuis le 14 mai la friperie est installée dans ce nouveau local. Accueillante et à vue de tous la friperie connaît un franc succès. Nous fonctionnons avec des dons de vêtements propres et en bon état. Ils sont vendus à très petits prix et gratuits pour les bénéficiaires des Restos du Cœur et la Banque Alimentaire.

Ouverture : tous les JEUDIS 14h à 18h et SAMEDIS 10h à 13h. L'entrée est libre et ouverte à tous.

Une dizaine de bénévoles assurent ce service. Si vous avez des besoins urgents ou un dépôt à faire, contactez le 0558427153 ou le 0672062254.

ATELIER LANGUES DES SIGNES FRANÇAIS

Débutés en septembre 2019, les cours sont animés par MARIE DUCOS de la troupe Perlimpinpin. A la demande des participants une nouvelle session a été mise en place depuis septembre 2020. La formation se déroule sur 10



GASCON

Après un arrêt en mars 2020 (covid) et quelques séances suivies par vidéo, cet atelier a repris mi septembre 2020 : tous les mardis à 17 h, salle annexe de la salle des Fêtes de Saint-Julien.

Sur 19 participants assidus, 3 d'entre eux ont préféré se mettre à l'écart quelques temps. Merci à notre professeur toujours aussi dynamique, passionné et fervent défenseur de cette langue un peu abandonnée.

Si de nouvelles personnes souhaitent s'inscrire, il est possible d'envisager l'ouverture d'une séance pour débutants.

Inscriptions

☎ 05 58 42 71 53 | 06 72 06 22 54

Témoignages de Marilyns et Pierre

“ Nous partons de loin comme nous ne parlons pas le gascon Pierre et moi. Concernant les aspects lecture, conjugaison, traduction l'exercice est nécessaire pour avancer. Sinon l'ambiance est très bonne et nous avons plaisir à nous rendre aux cours ». Marilyns

“ Je suis très satisfait du cours de Gascon. C'est à la fois riche de l'apprentissage d'une langue et riche des échanges humains et de la vérité du terrain. » Pierre

séances, à raison d'une séance par mois, au dessus de l'office de Tourisme de Saint-Julien.

Actuellement 19 participants (dont 2 enfants), divisés en 2 groupes (de 16H45 à 17H45 et de 18H à 19H) assistent à cette formation. Les recommandations sanitaires sont respectées : port du masque et aération du local entre 2 séances.

Témoignage de Nadia

“ Marie nous enseigne cette gestuelle d'une façon très expressive, ludique, scénique, et aussi en chansons. Sa bonne humeur est communicative c'est aussi une nouvelle façon de communiquer avec son bébé entendant, lui permettant de faire connaître ses besoins et ses désirs plusieurs mois avant qu'il puisse le faire avec des mots. J'ai hâte que les cours reprennent. »

NOUVEAUTÉ

Notre association s'est dotée d'une page Facebook : « Familles Rurales Saint-Julien-en-Born 40 » ainsi vous pourrez suivre le fil de notre actualité.

Comme pour tous, Mme COVID a dérangé nos prévisions.

Des actions prévues cette année 2020 ont été annulées ou reportées :

- > les deux vide-dressing (avril et novembre) ;
- > la formation PSC1 (gestes de premiers secours) en juin. Nous espérons la réaliser en juin 2021.

Inscriptions

☎ 05 58 42 71 53

- > soirée débat avec l'association « Colosse Aux Pieds d'argile » qui a pour mission la prévention, la sensibilisation et la formation aux risques de pédocriminalité en milieu sportif ainsi que dans tous les milieux où l'enfant est présent. Soirée reportée en 2021.

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition des différentes salles.

L'année 2020 s'achève, nous souhaitons à tous que 2021 soit la meilleure possible en espérant que la page COVID se tourne définitivement et rapidement.

Les co-présidentes
→ Christine Charrier et Martine Douet

LA PINASSE DE CONTIS

Année 2020, année du Covid 19, ce virus qui s'est propagé à l'échelle de la planète, qui, dans sa première vague a paralysé toutes les activités économiques, professionnelles, touristiques mais également associatives et qui, actuellement dans sa deuxième vague, restreint notre quotidien. Le premier confinement décrété le 17 mars 2020 ayant figé toute manifestation, la fête traditionnelle du lundi de Pâques, date d'ouverture officielle de notre saison n'a pu être organisée. La soirée chipirons du mois de juillet à Contis n'a pas non plus pu se tenir.

Toutefois, dès le mois de juin, la Pinasse a rejoint le bord du courant et les balades et entraînements ont repris durant l'été. Les règles de distanciations compatibles avec le manœuvre du bateau ont été respectées et adaptées suivant la présence des rameurs.

L'émission de France 3 « Les Carnets de Julie » a fait étape à ST-JULIEN dans le cadre d'un reportage « Paysans d'aujourd'hui dans les Landes ». Cette émission fait découvrir une région par le biais de son histoire, de ses traditions locales et à travers des recettes de cuisine ancestrales typiques. Notre association a été contactée pour organiser une séance de pêche qui a été filmée dans l'anse du courant. Monique LEBORGNE a ensuite cuisiné, en compagnie de Ju-

lie ANDRIEU et sous l'œil des caméras, une délicieuse « soupe de poissons des pêcheurs » suivant la recette de sa mère Alice. L'émission a été diffusée le samedi 10 octobre 2020 sur France 3 et peut être visionnée en rediffusion sur le site officiel des Carnets de Julie.

A la fin de l'été, deux sorties pêche ont pu être organisées. Les prises sont restées modestes, mais le plaisir de partager ces instants privilégiés, à la pointe du jour, au bord de l'océan, reste entier et incomparable. La Pinasse a ensuite été mise au sec dans la salle Marie Madeleine où seront réalisés pendant l'hiver les travaux nécessaires d'entretien et de réparation.

Depuis septembre 2019, Janette LAMARQUE travaille à l'écriture d'un livre sur l'histoire de la Pinasse. Elle a recueilli de nombreux témoignages, anecdotes, documents qui ont permis d'alimenter un contenu passionnant et très fourni. La sortie du livre est prévue pour Noël.

L'année 2020 se termine dans une atmosphère où toute activité est paralysée, où toute perspective est incertaine et soumise à l'évolution de la situation sanitaire. Gardons espoir de retrouver prochainement des instants conviviaux sur les bancs de la Pinasse ou au bord de l'océan à tirer et ramener le filet sur le sable.

EN ATTENDANT...

A l'école comme partout, la pandémie laisse son empreinte... Heureusement, pas de malade jusqu'alors mais en revanche, beaucoup de projets qui devront attendre des jours meilleurs : plus de rencontres sportives avec les copains des autres villages, pas de classe de découverte, pas de voyage scolaire, pas de fête de fin d'année... Voici malgré tout quelques petites nouvelles en bref des écoliers de Saint-Julien.

Après de nombreuses années passées à l'école, Christine Destouroune a pris une retraite bien méritée. Elle en a vu passer des petits ! Chacun se souviendra de sa gentillesse, de son enthousiasme et de sa patience. Le jour du départ, les élèves lui ont remis une carte géante portant la signature de chacun d'eux. Parents et enfants lui ont témoigné de nombreuses marques d'affection et nous serons très heureux de la revoir à l'école quand elle reviendra accompagner une sortie en forêt, un voyage scolaire ou une randonnée à vélo ! Bienvenue à Delphine Goalard-Lago qui lui succède au poste d'ATSEM dans la classe de Maîtresse Virginie.



Le 17 septembre, la classe de CM1/CM2 a passé une très enrichissante matinée aux Archives départementales à Mont de Marsan. Cette visite sur le thème de la Laïcité, annulée au printemps dernier pour cause de confinement, a heureusement pu être reportée à la rentrée. Les élèves ont été très bien accueillis dans le magnifique bâtiment des Archives. Ils ont découvert, en compagnie d'une guide, une passionnante exposition sur l'histoire de la laïcité puis ils ont travaillé par petits groupes sur plusieurs des documents de l'exposition.



Il y a donc maintenant un bel espace nature derrière l'école : des arbres fruitiers, deux nichoirs à mésanges et un hôtel à insectes... Vivement le printemps !

Les ouvriers communaux ont installé un magnifique hôtel à insectes sur la palissade en bois qui court tout le long du cheminement piéton, entre le parking « des écoles » et la place de la Mairie. Les élèves garniront les différentes cases avec de la paille, des pignes, des briques, des bûches, du bambou, des pots de fleurs remplis de foin... Ils aménageront ainsi des abris de choix pour les insectes amis du jardinier : pollinisateurs et mangeurs de parasites.

Merci à Jean-Marie qui a réalisé ce superbe ouvrage avant son départ à la retraite ainsi qu'à Olivier et Grégory qui l'ont posé.



Depuis la rentrée de septembre, du CP au CM2, les élèves sont tenus de porter un masque à l'école. Cela ne facilite pas forcément l'élocution, les porteurs de lunettes sont un peu dans le brouillard quand il fait froid dehors, mais chacun se plie malgré tout avec discipline à cette obligation. Si les masques en papier sont d'un bleu clair très classique, du côté des masques en tissu, en revanche, l'imagination est au pouvoir...



Les petits élèves de maternelle disposent depuis peu de nouveaux véhicules pour la cour de récréation : ils peuvent ainsi tester leur équilibre, leur adresse et même s'entraîner à la coopération, certains engins ayant trois pilotes qui doivent s'entendre pour avancer !



L'école reçoit souvent la visite d'un animal aussi bruyant que sympathique... Avez-vous deviné ? C'est Rosie, un cacatoès rosalbin, qui adore l'heure de la récréation. Les plus petits sont à la fois un peu effrayés et ravis de la voir se pavaner dans la cour ! Quant aux grands, ils ont un supporter particulièrement enthousiaste pour leurs matchs de foot !

Les élèves de maternelle ont fait une belle balade en forêt pour découvrir les merveilles de l'automne : feuilles rouges, jaunes, marron ou dorées, châtaignes dans leurs boggles, champignons, traces d'animaux, plumes... Le beau temps était au rendez-vous et même les plus petits sont allés jusqu'au bout de la promenade !

Les écoliers ont dû renoncer à leur rendez-vous lecture bimensuel à la bibliothèque municipale, fermée pour cause de Covid. Mais on ne va pas se laisser abattre par un méchant virus : puisqu'on ne va pas à la bibliothèque, c'est la bibliothèque qui vient à nous ! Romane passe donc dans les classes avec un bac à roulettes chargé de romans, documentaires, albums, BD... Elle lit une histoire, propose une animation autour du livre et laisse une trentaine de livres en dépôt dans chaque classe. Merci Romane !

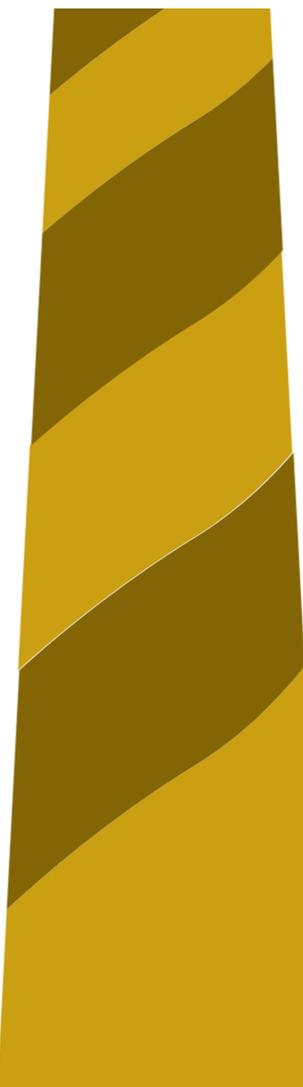


LE MARCHÉ NOCTURNE

S'il fallait encore le prouver, les Tustem hardits sont en forme! Leur marché nocturne, sous la halle du centre bourg, tous les mercredi de l'été, ont ravi de nombreux badauds. Exposants tout sourire, touristes heureux de trouver une babiole ou un objet d'art à rapporter, Juliennes et Juliennoises profitant des longues soirées estivales pour une sortie en famille, tout le monde y trouvait son compte. Sur six soirées animées, 1720 plats (magret/frites) ont été servis. Ceux-ci étaient concoctés par les membres du Conseil d'Administration de l'Amicale. Il y avait 25 exposants répartis sous la halle et sur le parking de l'Espace Benjamin Bacqué.

En 2021, six marchés nocturnes sont à nouveau programmés, même lieux, tous les mercredis à partir du 21 Juillet 2021.

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'association pour toute information.



3 QUESTIONS À NELLY LALLIER

fondatrice de l'association Jul&Gym

Bonjour Nelly. Comment a commencé l'aventure Jul et Gym ?

Vivre dans les Landes a été mon choix il y a 60 ans, pour son climat, ses grandes étendues, le calme le silence, la gastronomie, les fêtes... Après avoir observé la vie du village, je me suis rendu compte que les landais chassaient, péchaient, faisaient du rugby, du basket, du vélo, du judo, de la pétanque, mais que rien n'existait pour les landaises. L'activité physique me manquait, moi qui fais de la gymnastique rythmique et sportive et de la danse classique depuis l'âge de 5 ans... Connaissant les dangers du sport de haut niveau et de la compétition, je voulais une gym uniquement pour entretenir la machine, sans compétition, ni pour maigrir ou se muscler, mais simplement rester en forme le plus longtemps possible. J'ai trouvé une formation d'animatrice de gym d'entretien au sein de l'UFOLEP et me suis lancée. J'ai créé mon association loi 1901 puis la municipalité m'a prêté la salle du dojo et ça a démarré en 1981. Vingt dames sont venues, contentes de sortir de chez elles, s'occuper d'elles pendant une heure, oublier leurs soucis, laisser les enfants et le mari, rencontrer, parler, rire avec d'autres personnes tout en faisant un peu d'exercice...

Où en est l'association aujourd'hui ?

Nous en sommes à 80 inscrits de 40 à 80 ans, dont 17 messieurs, qui se retrouvent avec joie les lundis et jeudis à 10h30 et 18 h30 de septembre à juin.

Nous partageons des liens de camaraderie et d'amitié et nous formons un groupe soudé. Les séances peuvent avoir lieu grâce à des animatrices qui se sont formées, qui ont les mêmes valeurs, qui étaient sportives et le sont encore, et qui veulent bien donner une heure de leur temps chaque semaine bénévolement pour apporter du bien être à la population. Plusieurs stages de perfectionnement ont lieu par an pour amener du sérieux à nos séances. Chaque animatrice apporte son originalité en fonction de son âge et de son tempérament.

Ces animatrices sont bénévoles. Quels sens donnez-vous à cet engagement?

Oui, nous ne sommes pas des professeurs mais simplement animatrices. Ce sont nos valeurs d'aimer les gens. C'est cette empathie que nous avons envers tous les membre de l'association et qui nous poussent à donner sans attendre de récompense. Nous avons en commun l'envie de permettre à tous de faire une activité sans dépenser des fortunes. Convivialité, tolérance, respect de l'autre et la différence, laïcité...

Mais nous recevons aussi ! Cela nous permet d'avancer tous ensemble et de passer des caps difficiles de la vie. Par exemple, en 2020, la Covid nous a arrêté en Mars. Plus de gym, plus de petits goûters d'anniversaire, pas de voyage de fin d'année... Mais le téléphone, les sms, les textes et les rencontres à distance n'ont pas cessé. On partage bien plus que la gym !

BASKET

Nous profitons de ce nouveau magazine pour vous souhaiter à tous une très belle année 2021, qu'elle puisse apporter de belles nouvelles, et de jolis moments de sport que l'on espère retrouver très vite.

On pourrait croire cette année qu'il n'y avait pas qu'Eva qui était prête à donner naissance à un joli petit Milo. Après beaucoup de raclettes, de bières d'après-match et finalement trop peu de sport (ne croyez pas qu'elles se sont entraînées pendant le(s) confinement(s), il n'y a aucun témoin), on se demande encore si les Seniors ont vraiment repris la saison... Ce ne sont pas leurs résultats qui vont nous contredire (ni leur vitesse en contre-attaque d'ailleurs) ! Vous n'aurez eu la chance de les voir que deux fois sur le parquet cette année (avec une victoire à la clé tout de même), bien moins souvent que le Conseil d'Administration à la Royale lors de leurs réunions de préparation !

Un des membres les plus chers et les plus convoités du bureau, Cathy, a été kidnappé avant l'été par un autre club pour y répandre sa bonne humeur et son dévouement, ce qui a donné lieu au plus gros turnover du secrétariat depuis l'existence du LSJBC ! Après que Manon ait assuré la relève depuis les 4 coins de la France, puis que la chaise soit restée vide, ou plutôt occupée par Audrey, comme toutes celles du club en réalité durant cet été qui n'aura pas



été de tout repos pour elle, c'est finalement Jessica qui assumera le rôle de secrétaire pour cette saison.

Après que Mathilde ait terminé de courir un plateau à la main dans les restaurants de Biarritz, nous avons pu la revoir trotter dans nos salles, quand elle avait encore ses deux genoux. Mais nous avons surtout eu la chance de la voir sur le banc avec les minimes, et plus encore dans le bureau, en tant qu'apprentie au BPJEPS et donc assistante de Sebastian. Et il en avait bien besoin ! Après sa grande patience avec des filles bien plus bavardes que qu'adroites, son intransigeance pendant les sessions de gainage sans toutefois que l'on progresse aux lancer-francs, il est enfin rejoint par une alliée lors des entraînements, mais aussi et surtout par quelques garçons qui ont choisi de venir jouer au basket avec nous cette année.

Les plus petits sont toujours aussi minigons sur les terrains et progressent main dans la main (ah non, le Covid !). Ils n'ont pas baissé leur volume sonore durant les entraînements et n'ont pas

perdu leur bonne humeur. Bonne humeur que les minimes semblent avoir retrouvée après un camp d'été à Hagetmau, en plus d'un niveau qui dépasse bientôt celui des seniors, qu'elles arrivent à concurrencer aux entraînements communs.

Plus de blagues de Pépette sur le terrain, qui a maintenant obtenu son diplôme d'arbitre et qui rejoint donc Daniel pour arbitrer les autres équipes aux quatre coins des Landes, nous épargnant ainsi le son strident de son sifflet.

Afin de finir sur une bonne note, nous voudrions tous vous remercier pour votre présence lors des marchés, une manifestation importante pour notre club, qui nous permet à chaque fois de battre des records. Continuez de venir lors de ces moments de joie et de partage, car finalement, ce sont les seules fois où l'on gagne !

N'oubliez pas que si vous voulez faire mieux que toutes nos équipes déjà engagées, nous attendons toujours vos inscriptions pour une potentielle équipe garçons ou vétérants.

AMICALE DES TUSTEM HARDITS DE SAINT-JULIEN-EN-BORN

Cette année 2020, le nombre d'adhérents de l'Amicale des Tustem Hardits a légèrement baissé. Nous en comptons à ce jour 333 contre 359 en 2019 mais le club est toujours sur la troisième marche du podium des Clubs landais affiliés à Générations Mouvement. La moyenne d'âge n'a pas bougé, elle est de 75 ans.

Nous aurons une pensée pour ceux qui nous ont quitté ces derniers mois : Jean-Claude Archidoit, Francine Castagnède, Gérard Duollé, Jacqueline Gleizes, Félix Goffaux, Violette Roussel, Jackie Rivoire.

Dans cette année si particulière, l'amicale a organisé :

- > 1 sortie cinéma à Contis le 22 janvier,
- > 1 session code de la route le 6 février,
- > Goûter de carnaval le 22 février,
- > 1 journée Magnétothérapie le 12 mars,
- > 6 marchés nocturnes sous la halle, les mercredis de juillet et août,
- > 1 marché des producteurs de pays le 24 juillet et un le 14 août,
- > 5 casse-croûtes du marché du samedi.

Un séjour en Camargue était prévu du 2 au 5 Juin. Quarante neuf personnes étaient inscrites mais compte tenu du respect du confinement, celui-ci a été repoussé en septembre puis de nouveau reprogrammé en Juin 2021. Une sortie au Cabaret « Le Mirage » à Mézos est en attente et dès que la situation sa-



nitaire le permettra nous organiserons celui-ci. Nous avons dû également annuler une sortie à la Ganadéria à Brocas. Entre les deux confinements, la section gymnastique avait repris. Elle se déroule tous les mardis à 10h30 au dojo. La belote également avait repris au Club les lundis, mercredis et vendredis à 14h. Quant à la marche elle se déroule les lundis et jeudis. Rendez-vous à 14h Place du Château d'Eau. Toutes ces manifestations se déroulaient dans le plus grand respect des gestes et conditions sanitaires.

Pour 2021, nous espérons que la situation sanitaire va s'améliorer et que nous pourrions proposer des sorties, repas, marchés. Nous avons déjà retenu les dates pour les Marchés nocturnes de juillet et août.

L'Assemblée générale est programmée pour le jeudi 14 janvier 2021. Elle se déroulera soit à la salle des fêtes si la situation le permet ou par correspondance conformément au décret national 2020.

Remerciements et félicitations à tous les bénévoles qui cet été ont été sur

le pont durant un mois et demi. Nous n'oublierons pas les délégués de quartiers que nous ne remercierons jamais assez. Remerciements à la Municipalité de Saint-Julien-en-Born pour le prêt de ses salles, la gratuité des photocopies ainsi que pour sa subvention. Nous n'oublierons pas les employés communaux que nous sollicitons souvent.

Merci également à la Municipalité d'Uza pour sa subvention. En ces temps difficiles, le Conseil d'Administration, le Bureau et moi-même, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2021. Prenez bien soin de vous. → Bernard Mazière

Contactez-nous

Les personnes intéressées pour venir nous rejoindre, même si elles ne sont pas retraitées, doivent prendre contact auprès des délégués de quartiers ou

@ tustemhardits@gmail.com  www.tustemhardits.e-monsite.com

L'HARMONIE MUNICIPALE

Comme toutes les associations, elle souffre de cette pandémie mais s'accroche. L'objectif de notre association est se retrouver pour travailler les partitions, les différents morceaux qui sont présentés au public lors des différents concerts et animations.

Ce qui est dur, c'est de ne pas pouvoir partager, se retrouver avec nos voisins de pupitres et tous les autres. La difficulté dans la musique, comme dans le sport, c'est de ne plus avoir d'objectif. Ces différentes échéances permettent aux musiciens amateurs, que nous sommes, de prendre l'instrument à la maison et réviser régulièrement.

Lors du premier confinement au printemps dernier, vous avez pu entendre ça et là, parfois dans l'après midi et quotidiennement à 20h, de la musique en plein air provenant des habitations des musiciens de l'harmonie.

A l'est du village, Denis le roi de la coulisse faisait résonner ses malices. Venant de Lit, l'anche de Léïa vibrerait dans le tempo des moteurs à deux temps. Non loin de l'église à St-Julien, vous avez pu entendre du sax baryton et peut être bien du sax



ténor, le même que Marie Hélène. Le long du Courlis et vers le stade c'est sax altos, flutes, cor, trompettes qui vous faisaient danser. Au sable blanc, c'était une « chicken rave party » avec Sylvie et Vincent. Plus au nord, le trombone de Marie Christine et la grosse caisse de Michel fait encore vibrer les pignes du Très. En allant alors vers l'ouest, chemin de broque, toujours très attendue tous les soirs à l'heure du JT, une superbe prestation offerte par toute la famille de notre chef Jérôme. Ce vent d'est nous poussant vers la Lette, peut être avez-vous entendu l'euphonium et parfois Manu alternant trompette et cor. Puis, nous arrivons en front de mer où nos excellentes percussionnistes accompagnaient, de manière très rythmée, le chant des mouettes.

Nous avons essayé par ces sérénades de distraire votre quotidien. Je pense que ça a marché et nous remercions toutes les personnes qui nous ont encouragé.

Jérôme nous a aussi motivé pour qu'on enregistre, individuellement, notre partie sur « Call Me » de la chanteuse Blondie. Il a mis tout en un et a fait le montage vidéo. Vous pouvez entendre cet enregistrement sur Facebook à "les



<https://fr-fr.facebook.com/harmonie.st.ju/>



h.ART.moniques Saint Ju / Laluque" ou Félicitations à tous pour la prestation et à Jérôme pour le montage.

Voilà pourquoi nous faisons de la musique, avant tout pour partager et bien évidemment, un jour, tous se retrouver autour du verre de l'amitié après une belle aubade.

Depuis début septembre, nous avons réussi à nous retrouver pour répéter mais par moitié du groupe et parfois



Il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre. Pour les jeunes et même les moins jeunes qui souhaitent commencer la musique ou progresser, c'est possible avec le conservatoire des Landes qui intervient à St-Julien. Pour les musiciens confirmés ou de niveau moyen sachant lire une partition, venez rejoindre les rangs de l'harmonie. Pour les chanteurs de tout niveau, la chorale vous accueillera avec bonheur. Pour tout renseignement, appeler la mairie, elle vous guidera.

quand l'espace était assez grand, nous avons pu travailler au complet comme ce samedi 19 septembre en fin d'après midi où nous avons répété sous ces belles halles du village. Certains d'entre vous nous ont sûrement entendu et vu.

Tout ce travail a porté ses fruits mais nous ne pourrions pas nous produire.

Nous pensons aussi aux juniors qui sont la relève. On compte sur eux pour continuer à prendre l'instrument et ne pas hésiter à le faire régulièrement afin de taquiner chaleureusement la sensibilité auditive de leurs parents.

C'est plus dur pour les choristes qui ne se sont pas retrouvés depuis le début du mois de mars. Nous espérons pour eux que tout va s'arranger au plus vite et nous pensons vivement à eux car le chant leur procure une sortie pendant laquelle ils prennent du plaisir.

Nous souhaitons à tous les juliénoises et juliénoises de pouvoir passer de belles fêtes de fin d'année et une bien belle année 2021.

→ Stéphane LAURENT



NOTRE IDENTITÉ, C'EST LORC

Et ce n'est pas la saison 2019-2020, certes médiocre en termes de résultats, ni l'OPA (opération pour affaiblir) mené par l'entente Léon/ Castets Linxe affichant être « le club du canton » qui fera plier le comité directeur, les dirigeants et bénévoles et surtout les joueurs fidèles aux couleurs rose et noir.

Nous avons pris suffisamment d'engagement vis-à-vis de nos municipalités pour ne pas laisser tomber ce projet sportif agrémenté de titres majeurs.

Alors oui, la saison dernière a été difficile et hélas stoppée prématurément pour cause de pandémie.

Les soirées estivales supprimées, la frilosité bien compréhensible de nos sponsors impactent forcément le budget de fonctionnement malgré la gestion rigoureuse de nos trésoriers.

Malgré le départ de joueurs cadres avides de résultats sportifs, des arrêts pour bons et loyaux services, les entraînements, avec la mise en place de mesures sanitaires très strictes, reprennent le 10 juillet sous la houlette de nouveaux entraîneurs.

Un match amical plein de promesses puis les premiers cas COVID reportent les deux premiers matchs de championnat.

L'arrêté préfectoral interdisant les douches annulera les suivants.

A ce jour, un seul match joué contre Pomarez avec une courte défaite (20 à 23).

Les nouvelles mesures de confinement mettent déjà un terme à ce début de saison qui ne reprendra que le 10 janvier 2021 au mieux.

Les catégories jeunes, cadets, juniors, minimes et benjamins sont également privés de sport jusqu'à début janvier.

L'école de rugby connaît un rebond d'inscription cette année. Souhaitons que le covid ne bouleverse cette dynamique

Dans cette période difficile, nous demandons à tous nos adhérents de prendre soin de vous et des autres afin d'espérer reprendre la compétition dans les meilleures conditions.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année, particulières nous le concevons, mais restons solidaires. La survie de LORC est à ce prix.



BAMBALANDES



15 ans déjà !
Cela fait 15 ans cette année que l'association a été créée. 2020, une année pas comme les autres ! Nous avons repris les activités de yoga et ginastica natural proposées par initialement par l'association Fit Vibration. De nouvelles activités, de nouveaux intervenants et une belle salle de sports ! Celle-ci a conquis tous nos intervenants et adhérents qui apprécient l'espace, la clarté, le confort d'une salle qui motive pour pratiquer son activité favorite. Nous remercions la mairie et tous ceux qui ont contribué à la concrétisation de ce projet. Toutefois, et pour les raisons que vous connaissez, nous poursuivons le yoga, la zumba, le pilates, la ginastica et la sophrologie par l'application Zoom depuis début novembre. Certains sont plus à l'aise que d'autres pour l'utilisation de cet outil qui est toutefois simple à utiliser. Et nous espérons que, de plus en plus d'adhérents trouveront grâce à cette alternative, un moyen de continuer leurs activités.

La GINASTICA NATURAL

avec Christophe GARNIER

Le lundi à 19h30

“ Le yoga, c'est bien, le ju jitsu aussi, le stretching également... On y ajoute à tout cela quelques ingrédients et on obtient la Ginastica Natural, mise au point au Brésil et qui envahit la planète surf et bientôt la planète fitness.

Discipline inventée par Alvaro Romano, la Ginastica Natural est constituée d'une diversité de mouvements : elle est basée sur des déplacements d'animaux, les étirements, la souplesse et la respiration, inspirés du Yoga et les mouvements de sol du Jiu-Jitsu Brésilien...

Une séance dure généralement une heure et se décompose ainsi : un échauffement, du renforcement musculaire, du cardio, du stretching et un moment de relaxation. Le tout en musique!

Un programme d'entraînement conçu pour tous : des débutants aux athlètes pro ».

→ Christophe



LA ZUMBA et le PILATES

avec Cathy LEGALLAIS

Le jeudi de 19h à 21h

“ Qu'est-ce que le PILATES ?

Le PILATES est une méthode douce de renforcement et d'étirement dynamiques (en mouvement) visant à renforcer les chaînes musculaires profondes du corps.

La pratique régulière de cette gymnastique améliore la posture et soulage de nombreux maux.

“ Qu'est ce que La ZUMBA ?

Vous aimez danser ? Vous avez envie de bouger en vous amusant tout en redessinant votre silhouette ?

Alors découvrez la ZUMBA ; un programme d'entretien cardio et musculaire sur des musiques à dominance latino-américaine !

Vous brûlerez des calories, vous renforcerez votre corps tout en partageant un moment festif et sportif ! »

→ Cathy

Nos activités

La MARCHE NORDIQUE

avec Chantal BARBIER

Le dimanche matin 9h30

“ Nous entamons notre deuxième année d'escapades dominicales. Une vingtaine de personnes marchent entre 8 et 10 km (ça dépend si on arrive à lire 1 carte du premier coup ou pas !) à une allure raisonnable puisque l'activité bavardage est maintenue tout le long. C'est dans une ambiance conviviale (et aventureuse parfois) que nous explorons les chemins de Saint-Julien de Lit ou de Lévignacq grâce à l'implication de chacun. Alors parfois on se mouille, parfois on s'ensable, parfois on s'égare mais à chaque fois, nous passons un bon moment sportif ! »

→ Chantal



Le YOGA

avec Xenia GOFFAUX

Les mardi, jeudi et vendredi matin à 9h

Le mercredi à 19h

“ Nous sommes « Zen » à Saint-Julien-en-Born. Les Yogis de Bambalandes.

La section Yoga existe depuis quelques années à Saint-Julien-en-Born. Plusieurs fois dans la semaine, de nombreux Yogis se retrouvent dans la nouvelle salle de sport pour exercer la pratique du yoga.

Différents styles sont proposés, Hatha Yoga, VinyasaFlow Yoga, YinYang Yoga et Yoga régénérateur. Chaque style a son intensité.

La reprise dans cette année de Covid a débuté dans une bonne ambiance tout en respectant le protocole sanitaire.

La motivation des adhérents n'a pas lâché depuis le début du confinement.

Les cours sont donnés en distanciel et sont très bien fréquentés par un grand nombre d'adhérents. Les Yogis sont assidus et pratiquent plus fréquemment qu'avant.

Les bienfaits du yoga permettent de mieux vivre l'isolement. Créer une union harmonieuse du corps et du mental est un outil très utile pour surmonter cette situation difficile pour certains ».

→ Xenia



LA SOPHROLOGIE

avec Jean Jacques FLOISSAC

Les mardis, samedis

“ Une heure par semaine en moyenne, les filles du groupe s'accordent une parenthèse dans leur quotidien pour venir faire une séance afin de travailler ensemble des techniques de respiration, l'instant présent, le positif et tout ce que peut amener la sophrologie dynamique. Si vous êtes curieux et que cela vous intéresse tous les renseignements sur la sophrologie dynamique sont sur Fédération Européen de Sophrologie Dynamique® ».

→ Jean-Jacques

Tout ne s'est pas arrêté avec le confinement. Nous restons à la disposition de chacun pour vous permettre de poursuivre au mieux les cours en distanciel.

Et nous espérons nous retrouver en salle dès que possible.

Contactez-nous



bambalandes@gmail.com



bambalandes

LES SAINTS JULIEN DE FRANCE

Le rassemblement des Saint-Julien de France prévu initialement en 2022, aura lieu dans notre commune les 27,28 et 29 mai 2023.



Pendant ces trois jours, les participants seront logés chez l'habitant. Ils pourront découvrir nos cultures et notre histoire, à travers des expositions, notre patrimoine et nos atouts par des visites, mais également se détendre et s'amuser lors des festivités prévues à leur intention.

L'organisation de cet événement, demande la mobilisation de bénévoles. Une trentaine d'entre eux s'est déjà engagée dans l'aventure et regroupée en cinq commissions : finance/sponsoring – animations – communication – logement – repas.

Chacun a choisi en fonction de ses connaissances, de ses aptitudes et ses goûts.

Les liens se resserrent déjà entre habitants et sans l'investissement et la mobilisation de tous les Juliennois, rien ne serait possible.

Nous remercions tous les bénévoles qui répondent présent lors des manifestations et si vous souhaitez nous donner un coup de main et/ou vous inscrire pour accueillir et héberger le temps du week-end des Juliennois, vous pouvez nous contacter.

Afin de constituer le budget pour accueillir les différents Saint-Julien, nous avons déjà réalisé plusieurs manifestations tel que : une soirée crêpes, une soirée choucroute avec une soirée dansante et 6 casse-croûte du marché.



Actuellement, nous sommes ralentis par la situation sanitaire. Nous effectuons toujours les casse-croûte du marché et nous programmons d'autres événements en espérant une évolution positive de la situation sanitaire.

Des Eco-cup et des tee-shirts sont en vente lors des différentes manifestations. Les tee-shirts sont également en vente chez certains commerçants (Palace Caravane, magasin de cycles SOURGENS, salon de coiffure Virginie).

ASSOCIATION POUR LE DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITÉ



Rappel - Fondée en 1980, l'ADMD agit pour permettre à chacun d'entre nous de maîtriser sa dernière volonté : notre fin de vie, pour que ses volontés soient respectées, ce qui n'est pas toujours le cas aujourd'hui. L'ADMD milite également pour faire respecter les lois actuelles, afin qu'il n'y ait pas d'acharnement thérapeutique. Enfin, nous voulons que des moyens soient proposés afin de développer et de généraliser l'accès aux soins palliatifs.

Cette question est d'autant plus d'actualité dans la période actuelle, marquée par la pandémie ! On le voit clairement avec la crise de la Covid-19 : on a tous le droit d'être accompagnés, la fin de vie doit être prise en charge afin d'être rendue la plus supportable possible pour tous. Actuellement, dans le contexte sanitaire qui est le nôtre, l'heure est à l'urgence, bien entendu. Mais quand cette gestion de crise sera derrière nous, il faudra tirer le vrai bilan de ce qui s'est passé.

Notre association compte actuellement 74 000 adhérents et 130 délégations départementales sur toute la France. Elle compte 500 adhérents sur le département des Landes, dont un certain nombre de Juliennois et Litois.



Le siège départemental se trouve statutairement à St-Julien, au domicile du délégué 40.

L'ADMD est légalement autorisée à siéger en instances hospitalières ou de santé publique. Le Délégué 40 a été désigné par l'ARS comme représentant d'usagers en établissement de santé, et à ce titre, peut éventuellement défendre les Directives Anticipées des adhérents landais auprès du corps médical.

Chaque année, depuis 2007, le 2 novembre, les adhérents landais se réunissent dans une ville du département, lors de la Journée Mondiale de l'ADMD, pour une réunion d'information et de rencontre (pour l'année 2019, à St Paul les Dax). Hélas, la manifestation prévue n'a pu avoir lieu compte tenu du contexte. Même chose pour les forums

associatifs, dont celui de St-Julien, pour lesquels nous n'avons pas voulu faire courir de risques à nos participants.

Mais ce n'est que partie remise !

Sachez néanmoins que le délégué 40 est à votre disposition, téléphoniquement ou par mail, pour répondre à toute vos questions, et éventuellement vous aider à rédiger vos directives anticipées, même si vous n'êtes pas adhérent !

→ **Pierre Dumoulin,**
délégué ADMD pour les Landes

Renseignements

Françoise SOURGENS 06 13 62 84 99

Nelly BRETHERS 06 07 05 82 79

Chantal LE GUILLOU 06 84 77 22 44

Renseignements

Délégation des Landes

 05 58 42 89 84 / 06 82 09 80 06

 admd40@admd.net

 www.admd.net

LA SMALAH

En 2018, l'association la Smalah a formé 9 jeunes landais au métier de médiateur numérique dans le cadre du programme national "Grande école du numérique". En plus d'un accompagnement humain pour des 18-25 ans en questionnement sur leur avenir, l'objectif était d'apporter des qualifications professionnelles sérieuses et un esprit critique affûté dans ce domaine en pleine expansion. 8 apprenants avaient ainsi validé leur cursus de formation par une certification équivalente à un bac+2 après un passage devant un jury indépendant composé de spécialistes du secteur. Fort de cette expérience réussie, l'association a consolidé son équipe éducative et propose dorénavant deux modules.

Bivouac (sur 3 semaines) et Numérique et Territoire (près de 6 mois)

Bivouac #1, l'heure du bilan !

Du 24 septembre au 16 octobre dernier avait lieu le premier séjour Bivouac. 21 jours intensifs pour se remobiliser et retrouver le chemin du travail ou de la formation. En partenariat avec Pôle Emploi et la Mission Locale, 10 jeunes landais et landaises éloignés.ées des études et de l'emploi ont pu renouer avec le sens du collectif et les institutions de droits communs.

La prochaine session se déroulera du 1^{er} au 22 avril 2021.

 www.nt.territoires-comuns.fr

Une nouvelle formation Numérique et Territoire à partir du 4 janvier 2021

La Smalah est heureuse d'annoncer le lancement de sa nouvelle formation Numérique et Territoire. Destinée prioritairement aux jeunes de 18 à 30 ans sans emploi ni formation, cette formation de 910h vise à donner des compétences numériques utiles dans tous les métiers et en particulier dans l'artisanat.

Objectif : se remettre en mouvement pour décrocher un contrat pro ou un emploi !

LA FORMATION BIVOUAC VUE PAR LES PARTICIPANTS

bienvenue!
Accueil au café de la Smalah. Participants, équipe pédagogique, bénévoles.

« Dans la bonne humeur chacun espère que tout se passera bien. »

exploration du territoire

stages

rencontres inspirantes
« Il y a 3 ans j'étais à votre place » Paco, médiateur numérique.

comprendre le système
Mission accueil accomplie !

étude de plan de texte

merci!
Soirée de clôture au café, karaoké pizza et halloween !

À partir de matériaux recyclés.

Création borne d'arcade

Entretiens psy au chaud dans la caravane.

Transports aménagés.

« Ce monde est tel quel, ni bon ni mal, ni blanc ni sale, ce monde est tel quel. »

prochaine formation **FORMATION NUMÉRIQUE ET TERRITOIRE**

Des compétences numériques utiles dans tous les métiers

Un formation pour amorcer un retour à l'emploi, décrocher un contrat de professionnalisation, reprendre des études.

EN QUELQUES CHIFFRES

- > 910h de formation
- > 35h/semaine pendant 6 mois
- > 2 spécialités au choix : numérique ou artisanat
- > 1 mois de stage en entreprise
- > 2 mois de chantier formation

Formation rémunérée - Statut stagiaire de la formation professionnelle

PROGRAMME

- > Remise à niveau (Français, Culture G...)
- > Socle commun Compétences numériques (Bureautique/informatique, création de site, maîtrise de la communication Réseaux Sociaux...)
- > Projet Pro (Bilan de compétences, Orientation, Aide aux démarches...)
- > Activités physiques
- > Rencontres Psy

CRITÈRES DE SÉLECTION

- > Forte motivation
- > Appétences certaines pour le numérique
- > Capacité de travailler en groupe

PÉRIODE

4 janvier - 9 juillet 2021

PUBLIC

18-30 ANS
Statut NEET
Diplômé ou non

Renseignements et inscriptions :

Vincent Péchaud, Directeur

06 50 80 77 99

vincent@la-smalah.fr

FESTI'SPORT

La saison estivale (juillet-août) a vu l'organisation de 3 tournois de beach-volley (23, 28 et 16 équipes inscrites respectivement) ainsi qu'un tournoi de pétanque (40 équipes inscrites) soit un total de plus de 320 participants sur l'ensemble des animations. Cela constitua une véritable réussite pour l'association.

Suite à l'assemblée générale de septembre, de nouveaux objectifs furent fixés ce qui entraîna l'approbation d'un nouveau nom pour l'association. Festi'Sport remplaça ainsi El Zocalo. L'objectif est de proposer des animations sportives dans une atmosphère festive tout au long de l'année sur la commune de Saint-Julien-en-Born.

Un nouveau bureau a vu le jour avec comme président Olivier Froustey, vice-président Marius Zarzuelo, trésorière Zoé Gazin et secrétaire Gabriel Duluc.

Actuellement, l'association compte plus de 50 membres adhérents avec 80% des membres compris entre 17 et 35 ans. Si vous souhaitez adhérer à l'association, n'hésitez pas à contacter M. Froustey Olivier. Vous pouvez également nous retrouver sur notre page Facebook et Instagram « Festi'Sport » !



Froustey Olivier 06 47 31 70 82



AMICALEMENT VÔTRE

◆ **A quand remonte ce casse-croûte du marché si apprécié des Juliennois autant que des visiteurs ?**

En 2009, mais tout ne s'est pas mis en place tout de suite. Nous avons commencé, à la bonne franquette, avec Corinne Canlorbe, Jean-Pierre Hourtané et Jean-Claude Courtil. Assez rapidement, l'association a été créée, avec un bureau, un trésorier, etc... Dominique nous a rejoint en 2010, quand les associations, sans qui rien ne serait possible, ont commencé à désigner deux représentants pour chacune d'entre elle.

◆ **L'idée venait de vous ?**

Non, le point de départ c'est Michel Badet, qui s'est énormément impliqué pour aller chercher les commerçants. Sans eux, pas de marché ! Et le premier fût d'ailleurs « Dédé », le primeur qui est encore là aujourd'hui. Puis le fromager, le poissonnier, l'huitrier et d'autres ont rejoint le marché sans quoi, il n'y aurait pas grand monde pour partager le casse-croûte ! On doit dire aussi que la mairie a toujours soutenu, encouragé et répondu présente quand nécessaire.

◆ **Vous vous connaissiez avant ça ?**

Oui, mais nous n'étions pas spécialement copains. On s'est connu dans l'action commune.

Par un frais matin d'automne, entre deux confinements, nous avons rencontré les compères qui portent l'amicale des associations. Assis autour d'une des tables qui nous réunissent chaque samedi pour le casse-croûte du marché, nous avions rendez-vous avec Martial, Jojo, Dominique, Alain et Jacques pour un café. Convivialité toujours ! L'occasion de se raconter cette aventure et d'en mesurer l'importance pour notre village.

◆ **Quels sont vos meilleurs souvenirs ?**

Il y en a tant ! Il s'est passé beaucoup de choses au marché. Le plus important, bien sûr, c'est de voir les gens heureux de se retrouver et de partager un repas. C'est la finalité. Quand il y a beaucoup de monde, nous sommes toujours surpris de les voir faire une demi-heure de queue avec le sourire, sans râler. On parle souvent de lien social. Ici c'est concret, simple.

Mais, pour nous, c'est aussi un moment entre amis chaque samedi ordinaire. Au début nous n'avions pas encore la salle isolée, et aussi bête que ça puisse paraître, venir chaque fois, à 7h30, qu'il pleuve ou qu'il vente, monter le barnum que nous prêtait le vendeur de boissons de Mézos (Trely), entre copains, en sachant que les gens allaient arriver, et remballer à 13h, comme des commerçants, c'était une aventure qui nous plaisait ! La joie de faire ensemble pour que tout le monde en profite. Dans la même veine, deux fois par an, avec l'aide des agents de la Commune, nous faisons un grand nettoyage, suivi d'un petit encas... Les joies de la vie associative !

◆ **Et les moments les plus durs ?**

Oh... Il y a bien eu quelques accrocs et quelques difficultés ici ou là, mais le plus dur c'est ce que nous vivons depuis mars dernier. Quand on réouvre en juin, après

le premier confinement, une personne est venue nous voir au bord des larmes pour nous dire combien ça avait été douloureux de ne plus pouvoir profiter de ce rendez-vous.

Mais pour en revenir aux bons côtés... Chaque samedi, c'est une occasion pour les associations de mettre un peu de beurre dans les épinards, voire de se financer. Seulement, il arrive que la recette soit moins bonne. Parce qu'il a plu, et certaines sont abonnées à la pluie depuis des années, ou parce qu'il faisait trop froid etc... Mais elles reviennent quand même ! Il faut rendre hommage à FCPE qui a essuyé des trombes d'eau à chaque marché pendant des années. Ils sont restés, et puis les hasards de la météo, les épargnent un peu plus maintenant et ce sont d'autres qui se mouillent. C'est un partenariat de long terme et une solidarité entre elles. L'amicale ce n'est pas qu'un bureau, ce sont aussi toutes les associations qui travaillent ainsi ensemble.

◆ **Des craintes ou des espoirs pour l'avenir ?**

On constate, à Saint-Julien comme ailleurs, que les associations ont de plus en plus de mal à mobiliser des bénévoles. C'est une tendance générale. On espère que les plus jeunes s'engageront à leur tour pour faire vivre ce marché. Mais on a confiance, parce qu'à un moment donné, sans déconner, c'est du plaisir à partager !



Service public

DÉCHETS SUR SAINT-JULIEN-EN-BORN

LES SERVICES AUX PARTICULIERS PROPOSÉS PAR LE SITCOM CÔTE SUD DES LANDES

La collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères est réalisée en bacs de regroupement. Ces conteneurs sont destinés uniquement à recevoir vos ordures ménagères en sacs fermés. Selon les saisons et selon les lieux, les conteneurs sont collectés de 1 à 4 fois par semaine.



Ces déchets collectés sont ensuite incinérés et valorisés énergétiquement en électricité dans l'UVE, Unité de Valorisation Énergétique de Bénesse-Maremne

Le tri des emballages et du papier : « le point tri »

Les « points tri » permettent une collecte de proximité des emballages ménagers, du papier et des piles. Certains points ont aussi un conteneur pour le textile.



Ces emballages sont ensuite recyclés.

Nom	Adresse	Déchets acceptés						
		Verre	BFP*	BC*	Papier	EM*	piles	textile
Camping la Passerelle	Route des Lacs	X	X	X	X	X	X	
Bourg	Route de Mezos	X	X	X	X	X	X	
Contis Plage	Rue du Phare	X	X	X	X	X	X	
Le Stade	Route du Stade	X	X	X	X	X	X	
Lot Des Fleurs	Rue des Bouleaux	X	X	X	X	X	X	
Lot Du Phare	Rue des Cochevis	X	X	X	X	X	X	
Nasses	Route du Tailleur	X	X	X	X	X	X	
Village Ocelandes	Route du Tailleur	X	X	X	X	X		

*BFP: Bouteilles et Flaconnages Plastique - BC : Briques alimentaires et Cartonnettes - EM : Emballages Métalliques

Les Déchetteries

Les déchetteries permettent de collecter tous les déchets ménagers (excepté les ordures ménagères, l'amiante, les déchets explosifs...) :

- > les déchets encombrants (gros cartons d'emballages, ferraille, déchets volumineux, mobilier...),
- > les déchets de jardins (tontes, branchage, taille d'arbres...)
- > les déchets de bois (rondins, palettes, souches...)
- > les huiles (huiles de vidanges, huile de cuisine...)
- > les déchets toxiques (peintures, solvants, produits phytosanitaires...)
- > les déchets de soins
- > les déchets d'équipement électriques et électroniques (écran télé, ordinateurs, cafetières, ...)
- > les autres déchets récupérables (extincteurs, bouteilles de gaz, radiographies...)



Ces déchets seront ensuite valorisés ou éliminés suivant leur nature, dans les filières adaptées.

Déchetterie la plus proche à votre disposition : LIT ET MIXE (941 route de Mimizan)

Horaires	Jours d'ouvertures						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin : 8h00 – 12h00	X	X	X	X	X	X	
Après-midi : 13h30 – 18h00	X	X	X	X	X	X	

La distribution de composteurs

Le Sitcom côte sud des Landes met gratuitement à disposition un composteur individuel (un par foyer) à tous ceux qui souhaitent composter les déchets de cuisine (épluchures de légumes, restes de repas, marc de café, ...). Le compostage permet d'obtenir un produit de qualité, le compost, idéal pour votre jardin. Mais il permet surtout de détourner de la poubelle ses déchets de cuisine et d'en diminuer ainsi son volume. Au final, les transports et l'incinération des déchets sont limités.

Pour obtenir un composteur, il suffit de vous rendre sur la plate-forme multimatériaux de Bénèsse-Maremne (à côté de la déchetterie de Bénèsse-Maremne).



La mise à disposition de bennes

Le Sitcom loue des bennes (capacité : 12, 20 ou 30 m3) pour les déchets type cartons, ferraille, végétaux, inertes, Le Sitcom n'effectue pas de mise à disposition de bennes pour les déchets en mélange.

Ces locations payantes se font sur rendez-vous, pour une durée allant de 1 à 3 jours maximum.

TARIFS sur Sitcom40.fr



05 58 72 03 94

www.sitcom40.fr

HALTE AUX INCIVILITÉS !

Les incivilités irritent presque tout le monde, mais personne, ou presque, ne les commet...

pourtant chacun d'entre nous en paie les frais ! Tel est le constat du Sitcom qui, depuis plusieurs années, déplore cet état de fait. Ces actes sont lourds de conséquences en matière de nuisances, d'organisation du service et de coût. Pourtant, sur la côte sud des Landes, les équipements qui permettent de se débarrasser de ses déchets sont nombreux, variés et accessibles à tous.

DES MOYENS NOMBREUX POUR SE DÉBARRASSER DE SES DÉCHETS EN TOUTE LÉGALITÉ

Autant pour les ordures ménagères que pour les emballages et le papier, le Sitcom propose une collecte en apport volontaire. Ce qui signifie que l'utilisateur est dépourvu de toute contrainte de jour et d'heure pour déposer ses déchets. Ainsi, il est très facile, grâce à un réseau de plus de 15 000 conteneurs à ordures ménagères et 2 500 destinés au tri sélectif, de se débarrasser tout à fait légalement de ses déchets. Quant aux déchetteries, au nombre de 22, elles se situent en moyenne à moins de dix minutes de trajet des foyers sud landais. Elles sont pourvues d'une large amplitude horaire et sont accessibles à TOUS : particuliers et professionnels. Il est incompréhensible que ces équipements ne soient pas utilisés par quelques-uns qui préfèrent souiller l'espace public. Sans compter que ces équipements et leur entretien sont financés par l'ensemble des contribuables.

Il est donc plus que temps que les comportements évoluent



L'enlèvement d'encombrants ou de végétaux

Si vous n'avez pas la possibilité d'apporter vos encombrants ou vos végétaux à la déchetterie par vos propres moyens, le Sitcom réalise une collecte de ces déchets. Ce service payant est réalisé sur rendez-vous –

TARIFS sur Sitcom40.fr

La collecte des déchets de soins

Ce service gratuit est proposé aux patients en auto-traitement qui génèrent des déchets de soins (matériel piquant, coupant ou tranchant) : seringues, aiguilles, cathéters, micro-perfuseurs, stylos ou lancettes.

Les emballages réglementaires (1 L ou 2 L) nécessaires pour les trier et stocker ces déchets sont à retirer gratuitement chez votre pharmacien. Une fois remplis, ces contenants sont à rapporter dans une des 22 déchetteries du SITCOM Côte sud des Landes.

Ces déchets seront incinérés conformément à la réglementation dans une unité de traitement agréée.



La déchetterie de Lit et Mixe accueille chaque année plus de 60 000 usagers et permet la collecte et la valorisation de 20 000 tonnes de déchets par an. Pour faire face à l'augmentation des quantités de déchets produits sur son périmètre, le Sitcom Côte sud des Landes mène des actions d'optimisation du service pour maintenir la qualité et l'adapter à l'évolution de son territoire. La modernisation des déchetteries figure parmi les actions menées.

UNE MODERNISATION INDISPENSABLE AVEC COMME OBJECTIFS

Développer les filières de valorisation et d'élimination en rajoutant des bennes

Deux bennes supplémentaires ont intégré la déchetterie : une benne pour récupérer le mobilier usagé (chaises, fauteuils, tables, rangements, literie, meubles). En effet, valorisation oblige, le mobilier usagé a désormais une seconde vie, il est recyclé ou utilisé comme source d'énergie. C'est l'éco-organisme ECOMOBILIER qui gère à l'échelle nationale cette nouvelle filière. D'autres déchetteries devraient être équipées ultérieurement. Une benne de secours pour optimiser l'exploitation a été aussi ajoutée.

Une sécurité renforcée

La déchetterie répond désormais à toutes les normes en vigueur concer-

nant la sécurité. Toutes les bennes sont aujourd'hui équipées d'un système antichute composé de garde-corps, de bavettes amovibles devant les bennes. De plus, le flux des véhicules des usagers est désormais séparé de celui des camions du Sitcom.

Un système particulier de vidage pour les gravats « Secuben »

est désormais au service de la sécurité. Ce système permet aux usagers de déverser en toute sécurité les gravats directement sur le dispositif au niveau du sol. Chaque dépôt de gravats, une fois vérifié par l'agent d'accueil, est pesé puis déposé dans la benne. Ce dispositif permet ainsi de calculer le poids collecté dans la benne et d'éviter ainsi les surcharges lors de l'enlèvement de ces bennes par les agents du Sitcom.

Des travaux de mise en enrobé du parc à végétaux ont aussi été réalisés.

Les objectifs sont simples : améliorer l'accueil des usagers au moment du dépôt des déchets verts, améliorer la qualité du produit futur pour les agriculteurs, améliorer les conditions de travail des agents qui broient les végétaux sur le site.

UNE SIGNALÉTIQUE PLUS CLAIRE POUR LES USAGERS

Une nouvelle signalétique plus imagée a été mise en place. Chaque benne y compris les bennes de secours, est identifiée par un panneau de couleur indiquant les consignes, le devenir et les actions de réduction quand elles sont possibles.





Découverte

A l'occasion de l'enquête publique visant à déterminer la limite du Domaine Public Maritime sur le Courant de Contis, qui s'est déroulée à Saint-Julien en décembre 2020, de nombreuses personnes ont pu venir exprimer leur attachement à ce petit coin de paradis. Chacun a livré ses informations, ses sensations, l'histoire et les histoires de ce courant. C'est la vie de la nature et des humains dans une commune littorale, rurale et touristique qui se raconte. C'est notre rapport à l'océan et à la côte qui se dessine aussi. L'objectif de la municipalité était de permettre le débat, sans préjuger de la décision finale de l'enquêteur public. Quelle que soit la décision, il faudra adapter nos comportements avec comme finalité commune de protéger ces espaces communs. Comme nous le rappelle l'article ci-dessous, proposé par Pierre Lapeyre, la côte a toujours été vivante et son trait mouvant. Même s'il nous semble rectiligne depuis plus d'un siècle, comme la future délimitation du Domaine Public Maritime sur le Courant, ce qui est en jeu, au fond, c'est la manière dont nous habitons et vivons ces espaces. Regarder un peu la « grande histoire » nous appelle toujours à l'humilité.

VIVRE SUR LA CÔTE



"Tracé au cordeau"

Qui n'a jamais ressenti cette impression d'immensité de la plage en se rendant sur le sable de Contis ? Si les embruns et la pluie le veulent bien, elle n'a de limite que nos yeux. Depuis le phare de Contis, dans un avion de l'aérodrome de Mimizan, en photo dans un magazine ou sur les murs d'un restaurant local, ce trait de côte dunaire semble avoir été "tracé au cordeau". Mais cela n'a pas été toujours le cas... Les cartes

d'avant 1800 que l'on peut consulter sur le site de la Bibliothèque nationale de France nous laissent voir un trait de côte alors bien tourmenté. A cette époque, les Landes étaient un territoire que l'on pouvait qualifier de majoritairement "spongieux" et le littoral échappait peu à cette règle. Lacs marins et d'eaux douces, ainsi que moult plaines marécageuses composaient une géographie singulièrement humide. La présence de quelques dunes et forêts de pins, ici où là, et les emplacements

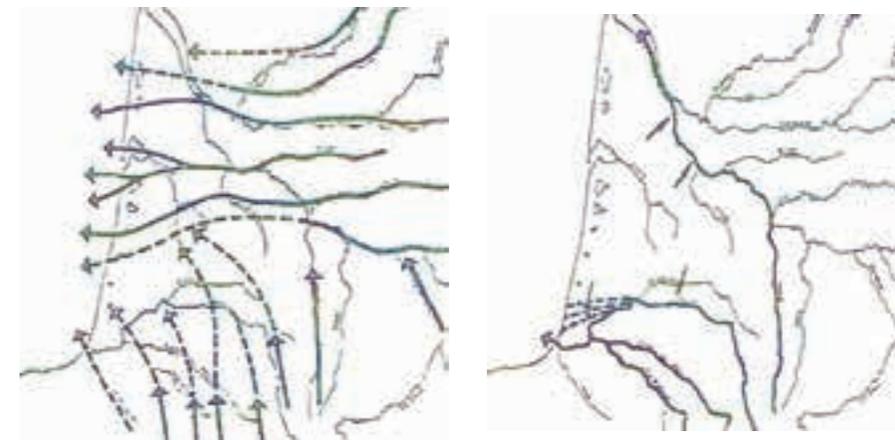
un peu en hauteur des villages tempéraient quelque peu cette vision. Certains jours d'hiver ici, on se dit que cela n'a pas trop changé. Vous ne serez pas étonnés d'apprendre que l'étymologie du terme "Marensin", pays historique qui s'étend de Contis à Soustons, viendrait du latin Maris sinus, golfe de la mer

Sous l'eau !

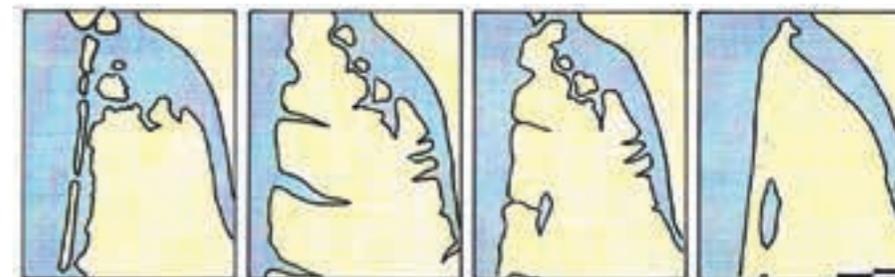
Mais revenons encore un peu plus en arrière, il y a 250 000 000 ans... Époque de climats très chauds. Les Landes de Gascogne étaient alors recouvertes

de sable que nous connaissons si bien. La plupart de ces rivières littorales ont trop perdu de leur puissance et c'est ainsi que leur embouchure a été ensablée. Des lacs se sont formés en arrière du cordon dunaire tels que : Hortin, La-

Schéma de la "construction" des Landes de Gascogne.



Évolution de l'estuaire de la Gironde au cours des deux derniers millénaires.



Période gallo-romaine Fin du V^e siècle Moyen-Âge Aujourd'hui

par l'océan. C'est ainsi que le plateau landais a été formé, avec les alluvions et les résidus de l'érosion du Massif Central et des Pyrénées. Puis l'océan s'est « retiré », laissant derrière lui des rivières qui viennent des hauteurs et tout le dépôt

canau, Cazaux, Parentis, Mimizan, Saint-Julien (asséché finalement en 1887), Léon, etc.... Seul le débit suffisant de la Leyre a permis au Bassin d'Arcachon de rester ouvert sur la mer.

Dunes

C'est ainsi qu'au fil des millénaires, un phénomène fait son apparition dans le paysage landais et tout particulièrement sur la côte : les dunes. Plusieurs conditions sont nécessaires à leur formation. Il faut :

- beaucoup de sable, évidemment,
- des courants marins,
- des vents du large soufflant plus souvent que ceux de la terre.

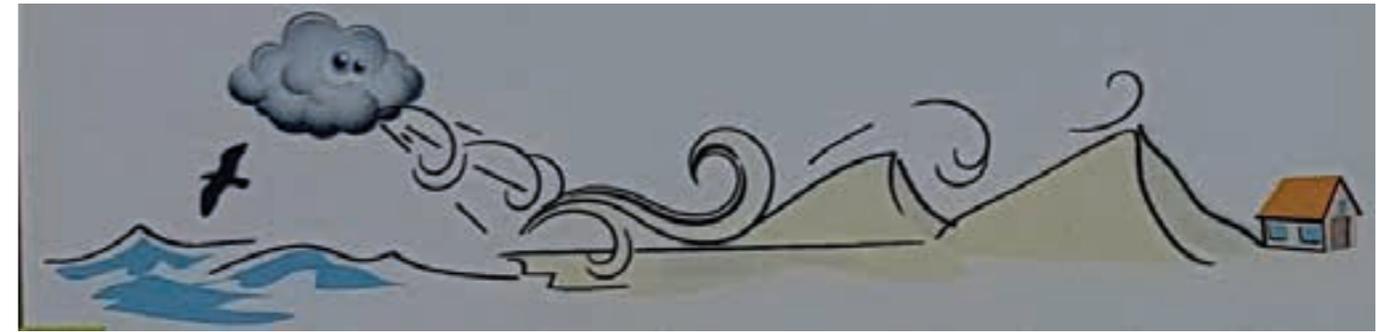
Dans les terres, la végétation fixe le sable, mais sur la côte, celui-ci est toujours disponible. La mer en brasse et en apporte tout les jours. En se retirant, elle le laisse à découvert. Ce sable

s'assèche sous l'influence du soleil et les vents peuvent alors faire leur travail. Ils poussent et le rejettent les grains sur la rive au-delà de la ligne des hautes marées. Par millions, de manière parfois imperceptible, avançant par petits bonds successifs, ils s'accumulent un peu plus loin. En arrière de la plage, le vent rencontre des reliefs et de la végétation qui lui barrent le chemin. Il faiblit et son pouvoir de transport diminue. Les grains s'arrêtent et forment un tas. Le petit tas grandit, et ainsi la dune commence à prendre forme. La croissance d'une grande dune nécessite des vents forts et réguliers, ainsi qu'une importante réserve d'alimentation en

sable. Les dunes bougent. Les grains de sable poussés par le vent remontent la pente, atteignent le sommet et retombent de l'autre côté. La dune progresse ainsi vers l'intérieur des terres et menace cultures, forêts et habitations.

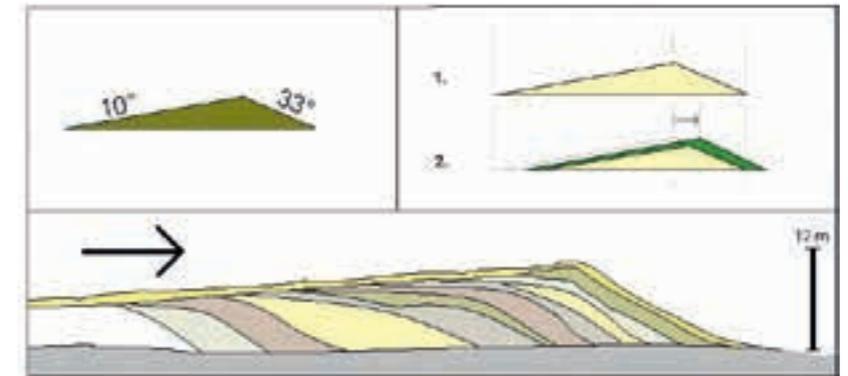
Des humains et du sable

Vers 1872, dans les Landes, avant qu'elles ne soient fixées par les racines des pins et des oyats, les dunes se déplaçaient en moyenne de 4m30 par an, et dans certains secteurs jusqu'à 20 à 30 mètres! A une époque où les tractopelles et les camions n'existaient pas pour les repousser... De nombreux documents du Moyen Âge au XIX^{ème} témoignent de villages détruits, d'églises déplacées et de cultures recouvertes par l'avancée des sables. Le village de Saint-Nicolas-des-Graves, par exemple, et son prieuré bénédictin situé à la Pointe de Grave ont dû être abandonnés au milieu du XVIII^{ème} siècle. Les habitants sont allés créer le village de Soulac. Au Porge, la première église de la paroisse, située alors en bordure des marais et plus proche des dunes océaniques a été ensevelie par les sables, et reconstruite en 1662 à 5 km vers l'est à l'emplacement du bourg actuel. À Lacanau, l'ancienne église fut démolie en 1764 pour être reconstruite à l'emplacement actuel, en raison de la montée des eaux consécutive à l'avancée des sables. Le village de Lège a été déplacé trois fois au cours des siècles pour échapper à l'invasion des sables. En 1801, la municipalité de Mimizan s'inquiétait de voir le village "sur le point d'être enseveli par les sables des dunes qui forment autour du bourg un



demi-cercle de 24 toises d'élévation". À Bias, le bourg a été déplacé à plus d'un kilomètre vers l'est pour échapper à la montée des eaux dues aux sables envahissants. Dans les années 70, un village a été découvert au fond de l'étang de Biscarrosse par 27 mètres de fond. Et nous pourrions encore donner mille anecdotes à ce sujet.

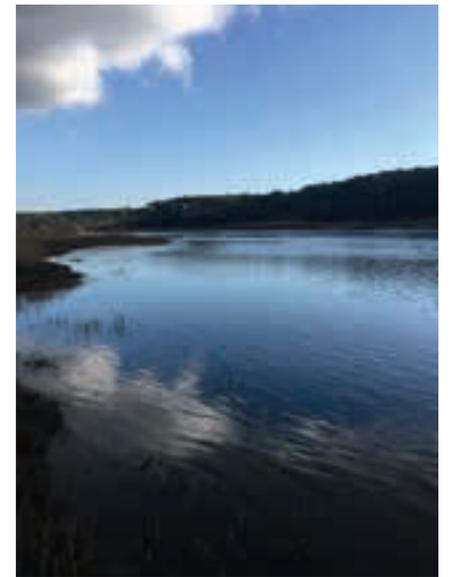
C'est en réaction à cela qu'un certain nombre d'actions d'aménagement ont été lancées sur le littoral Aquitain il y a près de deux siècles. Nos visiteurs s'émerveillent régulièrement de la nature préservée sur notre Côte Landaise. Il est parfois difficile de leur faire comprendre que, sans les actions fondatrices que nous allons vous raconter maintenant, nos contrées seraient particulièrement inhospitalières. Le cordon dunaire est une barrière de protection, aux allures très "nature", très fragile, mais très "humaines". Les zones humides comme la plaine de sable blanc, les lacs, les forêts de protection derrière la cordon dunaire, et tous ces éléments que nous voulons aujourd'hui protéger, sont le fruit d'une histoire très longue, mélange de faits géologiques et de l'action de nos prédécesseurs.



Principe de création d'une dune

Premières actions

Dès 1713, les premiers travaux significatifs furent entrepris afin de fixer les sables mobiles en semant des pins à La Teste de Buch. Une seconde campagne de plantation eut lieu en 1727, mais un berger y mit criminellement le feu en 1773. En effet, les plantations de pins n'étaient pas vues d'un très bon œil par les éleveurs. Le système agro-pastoral, largement répandu dans les Landes de Gascogne à cette époque, reposait sur l'élevage des ovins et les cultures. Les troupeaux pouvaient paître librement sur les terres incultes. Pas question de voir les pâtures se transformer en forêt! Dans notre secteur, c'est l'abbé Mat-



thieu Desbiey et son frère Guillaume qui entreprirent en 1769 un essai de fixation d'une dune mobile à Saint-Julien-en-Born. Afin de permettre aux jeunes pins de pousser, ils couvrirent le sol de branchages ou de rameaux de genêts, de bruyère ou d'ajoncs, afin de protéger les semis de l'action du vent. Leurs tentatives furent couronnées de succès et ces deux juliennais, dont la maison familiale est devenue l'Auberge du Born à côté de l'église du bourg, entrèrent dans l'histoire. Nous sommes à la fin du XVIIIème siècle et ce qui va transformer nos trait de côte est en train de se dessiner.

Quelques années après, en 1778, le baron Charlevoix de Villiers, ingénieur du génie maritime, fut envoyé à La Teste de Buch pour étudier la faisabilité de creuser un canal reliant le Bassin d'Arcachon à l'Adour pour des

raisons militaires. Après trois années d'études, Monsieur de Villiers réalisa cinq mémoires dont l'un était consacré à la fixation des dunes, qu'il considérait comme un préalable à tout aménagement. Un autre mémoire traitait aussi de l'hostilité des populations locales vis-à-vis de tout projet d'ensemencement, ce qui leur empêcherait de faire pâturer le bétail. A la même époque, l'ingénieur Nicolas Brémontier s'intéressa de près à ces différentes expérimentations et recommandations. Après avoir pris connaissance des réalisations des frères Desbiey et de Charlevoix de Villiers, il estima prioritaire de faire des essais de fixation, sans faire référence à ces précurseurs, afin de s'en attribuer les mérites. Il obtint un crédit pour lancer des essais et choisit le site de La Teste de Buch. Les premiers semis protégés par des clayonnages paral-

èles, furent après l'hiver 1787-1788, un échec. Ceci le conduisit à expérimenter la couverture de branchages "inventée" par les frères Desbiey. On devrait toujours écouter les Juliennais : ce fut un succès!

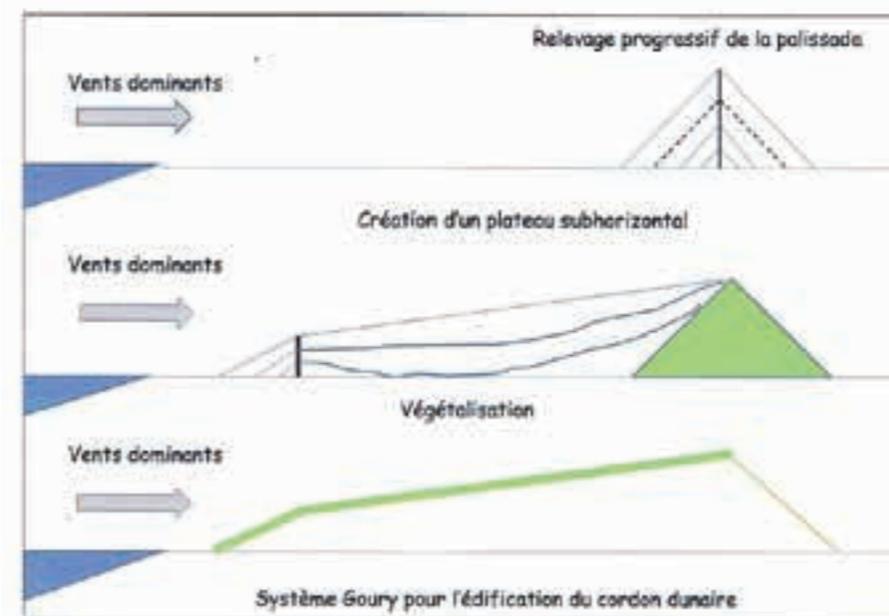
La Révolution française vint alors perturber les expérimentations. Mais un rapport, dont la rédaction fut présidée par Brémontier, et commandé par la Société d'Histoire Naturelle et d'Agriculture de Bordeaux, fut rédigé en 1795 en dressant un bilan très positif de ces essais et fut envoyé au gouvernement à Paris. Le 13 messidor an IX (2 juillet 1801) parut un arrêté signé par les consuls de la République dont voici l'article premier : « Il sera pris des mesures pour continuer de fixer et planter en bois, les dunes des Côtes de Gascogne, en commençant par celles de La Teste de Buch, d'après les plans présentés par le citoyen Brémontier, ingénieur, et préfet du département de la Gironde ». A l'orée du XIXème, les grandes manoeuvres se mettent en place.

Pour réaliser ces travaux dunaires, l'Etat s'appropriait les terrains concernés, argumentant principalement, qu'il s'agissait de "lais et relais de mer" en déshérence. Le procédé peu délicat fut considéré par des particuliers et des communes comme une spoliation. De nombreux procès mirent aux prises l'Etat et les opposants cherchant à faire valoir leurs droits ancestraux. En vain, et jusqu'en 1864, de vastes chantiers d'ensemencement appelés "ateliers" donnèrent à la côte landaise sa forme aussi bien géologique que juridique. Aujourd'hui encore, la "domanialité" des dunes les protège contre une urbanisation exces-

sive. La loi d'assainissement et de mise en culture des Landes de Gascogne de juin 1857, imposa à toutes les communes des Landes de Gascogne de boiser leur territoire. Les landes, sans L majuscule, devinrent de plus en plus des forêts et c'est tout le département des Landes, et non seulement la côte, qui fut ainsi transformé.

Fixer le cordon dunaire

La fixation des dunes décrite précédemment consistait donc à créer une forêt sur les dunes mobiles pour empêcher leur avancement dans les terres. On a vu que d'illustres Juliennais avait participé à l'élaboration d'une technique pour y parvenir à la fin du XVIIIème siècle. Mais de quelques pins plantés ici ou là, à un système qui "rectifie la



côte", il y a un pas. On considérait notamment à l'époque qu'il était impossible de planter au plus près de l'océan, sur bande d'environ, 300 mètres après la plage, en raison de la violence des vents et de la présence d'embruns salés. En 1822, l'ingénieur des Ponts et Chaussées, Jean-Sébastien Goury, eut l'idée d'édifier une dune artificielle sur cette bande littorale, afin de protéger la forêt se trouvant juste derrière.

L'idée venait d'une constatation simple : lors des chantiers de boisement, les ouvriers érigeaient une palissade de protection entre la plage et les semis de pins pour diminuer les effets du vent. Lorsque le sable, transporté par le vent se heurtait à la palissade, il s'accumulait à son pied, jusqu'à la



maintient une zone de végétation plus dense mais rase : la dune "grise", et plus loin une première bande de pins destinée à absorber les embruns et le sable apportés par le vent. Ces pins ne sont pas exploités et constituent la forêt de protection dont la fonction est de faire un écran supplémentaire afin d'isoler les forêts de production dunaire et du plateau landais.

Les vicissitudes du XXème siècle

Au début du XXème siècle, la fixation des dunes est considérée comme achevée, et par conséquent, le budget alloué au littoral est considérablement réduit. L'État, qui avait acquis une très grande majorité des terrains sur lesquels les semis avaient été faits, se dessaisit de



recouvrir. Il suffisait donc de relever cette palissade régulièrement pour édifier progressivement une dune. Goury s'était également aperçu que ce phénomène était accentué lorsque cette dune était précédée d'un talus à faible pente du côté de l'océan, qui déviait le vent et lui faisait perdre de son énergie. Il a ainsi défini le profil idéal selon lequel la pente ouest est suivie par un plateau subhorizontal qui se termine par une pente abrupte à l'est correspondant au talus naturel du sable. Afin de pérenniser cette dune, elle était ensuite plantée d'oyats et couverte de branchages et genêts. L'oyat est une très bonne plante fixatrice. En effet, le sable transporté par le vent s'accumule au pied de la plante, dont les racines colonisent ce sable récent. Elle croit petit à petit sur cet apport de sable. Cette plante joue à la fois le rôle de protection et d'accumulation. En arrière, se



17 000ha entre 1861 et 1865, afin de rentrer dans les frais engagés pour les travaux de boisement. Le système mis en place par Goury ayant remporté un grand succès, on considère qu'il peut perdurer indéfiniment. En 1914, le cordon littoral est complètement laissé à l'abandon et l'Etat continue à rétrocéder aux communes les terrains de bord de mer. Ces dernières en ont alors profité pour créer des "fenêtres océanes".

C'est à cette époque que sont créées les stations : Montalivet, Hourtin Plage, Lacanau Océan, Biscarrosse Plage, Mimizan Plage, Contis, Vielle Saint Girons, Hossegor, etc... À partir de 1958, les Eaux et Forêts ont entrepris un vaste programme de réhabilitation qui avait pour but reconstituer l'ensemble des dunes blanches appartenant à l'Etat. Les dunes ont été reprofilées par des bulldozers. De nos jours, l'ONF a aban-

onné les moyens mécaniques lourds sur les dunes (sauf travaux ponctuels), la dimension environnementale ayant pris le dessus. Les techniques légères mises au point au début des grands travaux sont de nouveaux utilisés.



L'instabilité du cordon dunaire et l'érosion du rivage

On estime que, depuis une cinquantaine d'années, l'océan progresse selon les endroits, de 1 à 2 mètres par an. La côte n'est pas attaquée partout de la même façon, à certains endroits la plage est engraisée par un apport de sable, mais en moyenne, la ligne du rivage gagne sur les terres. Les zones d'érosion se déplacent avec le temps, ainsi un endroit fixe sur le rivage subit une alternance de phases d'érosion et d'engraissement. La dérive nord-sud entraîne avec elle de grandes quantités de sable de l'embouchure de la Gironde vers l'Espagne. Ces grands volumes de sable constituent des bancs de 5 à 20 km de long, qui se forment juste derrière les baines. Ils vont temporairement protéger la plage de l'action de la

houle. Un point protégé à un moment donné, sera attaqué par les vagues une fois que le banc aura migré vers le sud. Parallèlement, l'érosion du littoral subit des actions saisonnières. Lors des tempêtes d'hiver, la puissance des vagues est suffisante pour arracher de grandes quantités de sable à la plage, tandis qu'en été, les apports vont former une banquette en pied de dune. Une fois sec, ce sable sera repris par le vent pour alimenter les dunes blanches.

Les mécanismes de dégradation des dunes

Lorsque l'océan attaque le pied de dune, il se forme une falaise abrupte en prise directe avec les vents dominants d'ouest. Les vents vont d'abord créer des entailles en venant butter contre ces falaises (les siffle-vents), qui vont rapidement s'élargir. Le sable prélevé

va se redéposer à l'arrière de ces saignées en formant de petits monticules que l'on appelle des "pourrières". La zone située juste derrière la falaise est soumise à l'action de vents très violents et va se dévégétaliser. Les tourbillons vont entraîner la formation de plaques de déflation qui vont rapidement s'approfondir en créant des "caoudeyres" (chaudron en gascon). La dune prend alors un aspect bosselé avec une alternance de caoudeyres, de pourrières et de monticules ; et retrouve une totale mobilité, menaçant la forêt de protection. L'érosion du littoral n'est pas seule responsable de la dégradation des dunes, il suffit que la végétation disparaisse sur une zone très localisée, pour que se forment des plaques de déflation, des siffle-vents et des pourrières. Ces dégradations sont réparées en étendant des branches sur le sol pour restabiliser le sable.



CONCLUSION

Aujourd'hui, les dunes sont pour nous tous un peu comme des icebergs : on en voit qu'une partie au bord des plages. Elles s'étendent pourtant sur plusieurs kilomètres de large à l'intérieur du massif dunaire et sont aujourd'hui recouvertes par la plus vaste forêt domaniale de France. De la plage à la forêt, se succèdent différents paysages en bandes parallèles à la côte. Leurs limites ne sont pas figées. Lors des tempêtes, la dune blanche se développe vers l'intérieur. Pendant les périodes calmes, les végétaux de la dune progressent vers la côte. Nous vivons sur une côte qui bouge et que nous avons fixé. Qu'il s'agisse du trait de côte ou du Courant, ne rien faire est donc impossible. Promeneurs, baigneurs, chasseurs, pêcheurs, surfeurs, paddleboarders, rameurs, marins, campeurs, ornithophiles, locaux, touristes, professionnels, saisonniers, sur une barque ou un pitey, natifs d'ici, de la commune d'à côté ou de l'autre bout du monde, nous vivons là maintenant... Nous devons trouver les équilibres entre activités humaines et cette nature puissante afin que ces espaces demeurent conviviaux au sens étymologique du terme : vivre ensemble. L'enquête publique posait à chacun de nous la question : les choses changent, que voulons-nous vivre ensemble dans cette commune dans les années à venir, au coeur de cette nature transformée par les humains ? La discussion est ouverte.

QUELQUES TERMES TECHNIQUES

Limite de salure des eaux

Délimitation entre eaux marines et eaux fluviales. La limite de salure des eaux (LSE) constitue, dans les estuaires, la frontière entre le champ d'application de la réglementation de la pêche maritime et de la pêche fluviale. La limite de salure de l'eau des fleuves, rivières et canaux est déterminée par les décrets du 4 juillet 1853 (pour la mer du Nord, manche, Atlantique) et du 19 novembre 1859 (pour la Méditerranée). Elle est décidée après analyse de la salinité de l'eau en plusieurs points. Le décret 75-293 réglemente l'exploitation de la chasse sur le domaine public maritime et sur la partie des cours d'eau domaniaux située à l'aval de la limite de salure des eaux. C'est donc une limite qui est utilisée dans la réglementation lorsqu'il s'agit de traiter des espèces vivantes.

Domaine Public Maritime

Le domaine public maritime (DPM) est constitué, pour l'essentiel, des terrains historiquement recouverts par la mer mais dont elle s'est retirée, ainsi que ceux encore immergés compris entre le rivage de la mer et la limite des eaux territoriales. Dans les régions et départements d'outre-mer il inclut également une bande terrestre de plusieurs dizaines de mètres dénommée réserve des cinquante pas géométriques.

Ce domaine est principalement affecté à l'usage direct du public ou à l'accueil de services publics en lien avec l'utilisation ou l'exploitation des ressources maritimes. Pris dans son ensemble, il représente une surface estimée à plus de 100 000 km², ce qui en fait l'un des éléments les plus vastes du domaine public de l'État. Toutefois, il convient de distinguer le DPM artificiel et le DPM naturel.

Le DPM artificiel est composé des équipements et installations portuaires, ainsi que des ouvrages et installations relatifs à la sécurité et la facilité de la navigation maritime.

Le DPM naturel est constitué de dépendances dont l'état résulte de phénomènes naturels. Il est composé :

- du sol et du sous-sol de la mer, compris entre la limite haute du rivage, c'est-à-dire celle des plus hautes mers en l'absence de perturbations météorologiques exceptionnelles, et la limite, côté large, de la mer territoriale fixée à 12 milles ;
- des étangs salés en communication directe, naturelle et permanente avec la mer ;
- des lais et relais de la mer (terrains formés par les dépôts de sédiments marins et dont la mer s'est définitivement retirée) ;
- des parties non aliénées de la zone dite des cinquante pas géométriques dans les régions et départements d'outre-mer.

Synthèse de Pierre Lapeyre

Crédit photos, textes et schémas : certains contenus de ce dossier sont tirés d'ouvrages édités et de sites internet publics ou de particuliers. Nous en remercions les auteurs, dont l'Observatoire de la Côte d'Aquitaine et l'Office national des forêts. Certaines cartes sont issues de la Bibliothèque Nationale de France et les plus belles photos ont été gracieusement mise à disposition par Virginie Lapeyre (Le Camion photo, à retrouver tous les samedis matins, au marché de St-Julien-en-Born).



Chères lectrices, chers lecteurs,

Vous tenez entre vos mains le premier exemplaire de la nouvelle mouture de notre bulletin municipal. Vous avez pu constater qu'il avait pris un peu de poids. En effet, notre temps et nos budgets étant contraints, nous avons souhaité renforcer notre communication sur le support papier plutôt que de privilégier les réseaux sociaux. Bien sûr, nous diffuserons toujours les informations importantes sur le site internet de la Commune et nous utiliserons les panneaux lumineux du centre bourg et de Contis quand nécessaire. Mais nous voulions nous concentrer sur une communication calme et sereine, au service du village, de la connaissance mutuelle des habitants et de la valorisation de ce que chacun y fait. Une communication pour toutes les générations, qui peut circuler de main en main, rester à la disposition de tous sur la table du salon, ou bien être partagée avec les touristes de passage. Notre bulletin reste un outil d'information plutôt que d'opinion politique ou de débat.

A l'avenir, sachez que vous pouvez participer à son contenu en envoyant vos suggestions à guillaume.riffaud@saint-julien-en-born.fr Vos critiques bienveillantes sur la nouvelle maquette, vos encouragements pour ceux qui y ont travaillé, ainsi que vos témoignages, sont vraiment les bienvenus. Parce que c'est le premier numéro d'une nouvelle série, bien conscients que cet ouvrage est perfectible, nous en appelons à votre indulgence.

Adishatz !

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BELLE ANNÉE 2021

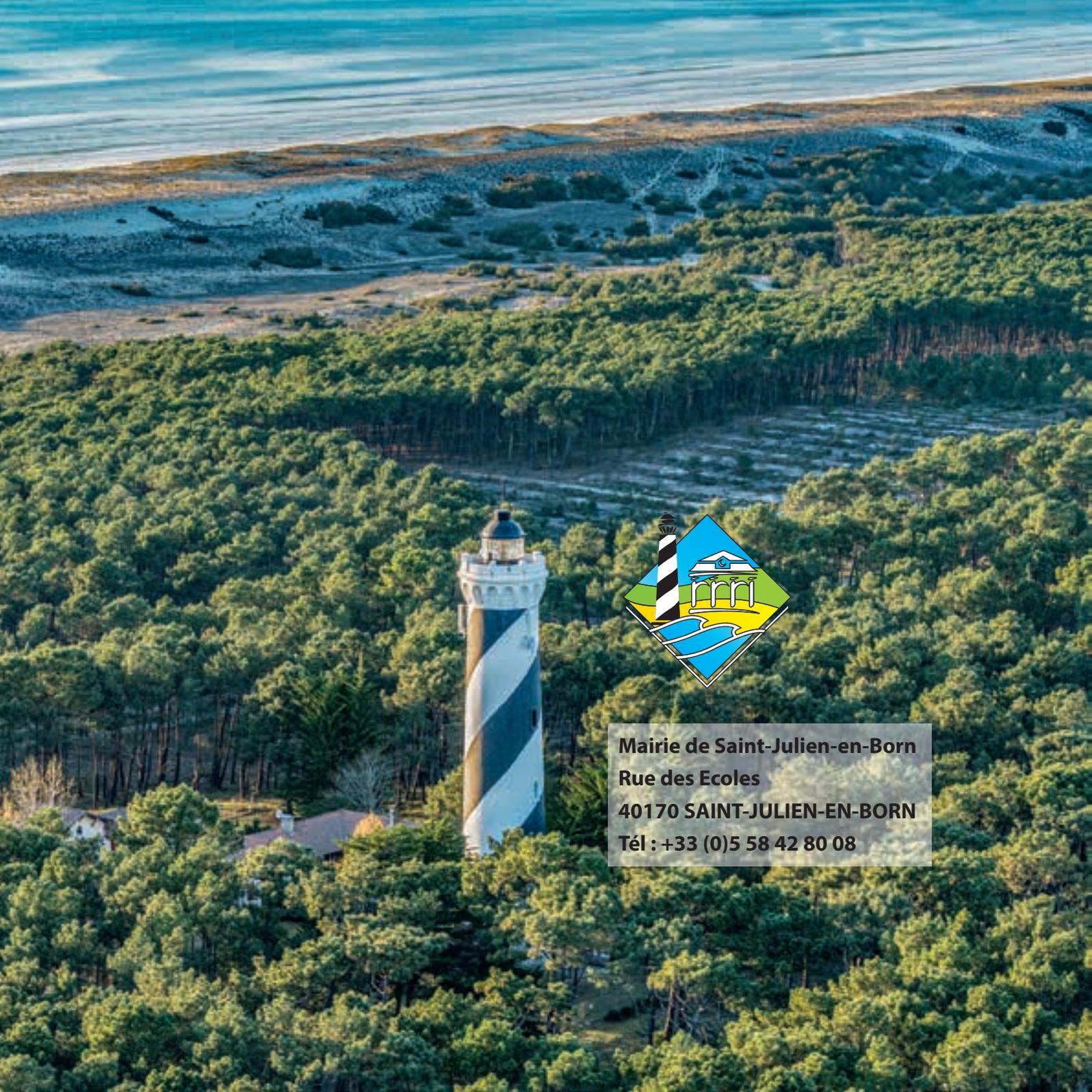
DHCOM

Création - impression
05 40 77 58 49 - dh-com.fr

tirage : 1500 exemplaires

parution janvier 2021
crédits photos et illustrations : Sitcom
Côte sud des Landes, Dastri, Orkeia,
Mairie, Pexels, Shutterstock, DR.





Mairie de Saint-Julien-en-Born
Rue des Ecoles
40170 SAINT-JULIEN-EN-BORN
Tél : +33 (0)5 58 42 80 08